

**Séance du 18 décembre 2009**

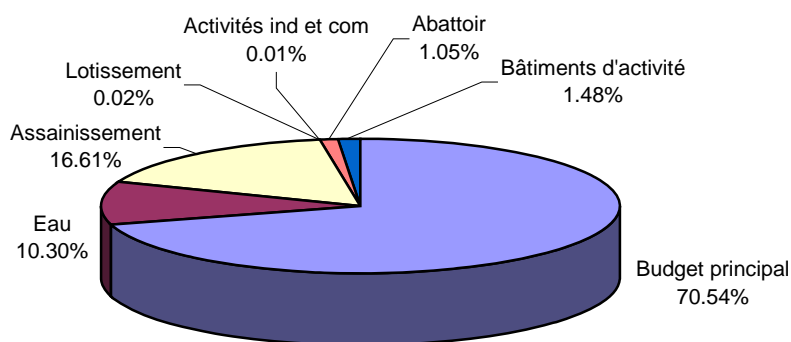
**RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2010**

**Introduction**

Le budget général se chiffre à 119 687 947 euros, dont 105 845 951 euros en mouvements réels et 13 841 996 euros en mouvements d'ordre.

La répartition du budget général est la suivante :

**Répartition du budget général 2010**



Le budget principal représente 71% des actions du budget général contre 80% en 2009, du fait de l'ampleur du programme d'investissement sur le budget assainissement, avec notamment la réhabilitation des stations d'épuration Est et Ouest. Celui ci arrive en 2<sup>ème</sup> position avec 17% des dépenses.

En augmentation de 18,25% par rapport à 2009, le budget général 2010, qui s'équilibre à 62 800 787 euros en section de fonctionnement et 43 045 164 euros en section d'investissement, est marqué par une forte augmentation des dépenses d'investissement et une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement qui diminuent globalement de 0,33% :

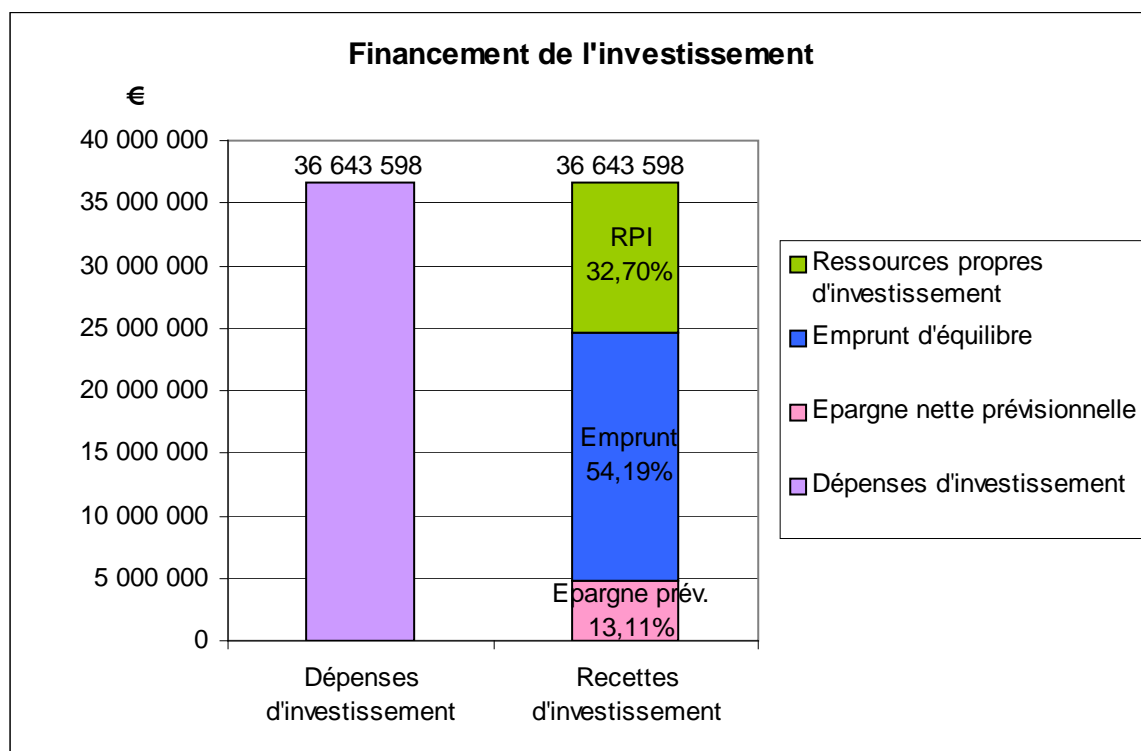
	Section d'investissement			Section de fonctionnement			Total sections		
	2 009	2 010	variation	2 009	2 010	variation	2 009	2 010	variation
Budget principal	20 704 339	23 494 246	13,47%	51 210 133	51 164 799	-0,09%	71 914 472	74 659 045	3,82%
Eau	3 164 300	5 061 316	59,95%	6 082 071	5 839 613	-3,99%	9 246 371	10 900 929	17,89%
Assainissement	1 918 046	12 666 636	560,39%	4 801 359	4 910 328	2,27%	6 719 405	17 576 964	161,59%
Lotissement				13 920	16 000	14,94%	13 920	16 000	14,94%
Act. Ind et com	3 255	1 660	-49,00%	9 581	9 657	0,79%	12 836	11 317	-11,83%
Abattoir	461 852	828 306	79,34%	353 321	283 089	-19,88%	815 173	1 111 395	36,34%
Bâtiments d'activité	253 240	993 000	292,12%	538 531	577 301	7,20%	791 771	1 570 301	98,33%
<b>Budget général</b>	<b>26 505 032</b>	<b>43 045 164</b>	<b>62,40%</b>	<b>63 008 916</b>	<b>62 800 787</b>	<b>-0,33%</b>	<b>89 513 948</b>	<b>105 845 951</b>	<b>18,25%</b>

Le budget général 2010 présente plus de 36.6 millions d'euros de programmes d'investissement contre 18 millions d'euros en 2009. La répartition entre budgets est présentée ci après :

€	BP 2009	BP 2010
Budget principal	13 182 138	18 214 019
Budget Eau	2 531 594	4 426 950
Budget Assainissement	1 727 984	12 339 429
Budget activités industrielles et commerciales	1 500	0
Budget abattoir	309 200	670 200
Budget bâtiments d'activité	253 240	993 000
<b>TOTAL</b>	<b>18 005 656</b>	<b>36 643 598</b>

Le financement des équipements demeure stable. L'emprunt représente 54% des recettes d'investissement (52% en 2009). Les grands projets bénéficient de nombreuses subventions, d'où des ressources propres qui financent près de 33% des dépenses.

€	Dépenses	Recettes
<b>Total investissement</b>	<b>36 643 598</b>	<b>36 643 598</b>
Epargne nette prévisionnelle		4 804 622
Emprunt d'équilibre		19 857 550
Ressources propres d'investissement		11 981 426



## Le budget principal et ses annexes M14

Malgré un contexte économique et social incertain auquel s'ajoutent des réformes dont la portée est encore imprécise, la communauté urbaine maintiendra son effort d'investissement afin d'assurer le dynamisme d'un territoire en pleine mutation et ce, dans un contexte d'équilibre budgétaire et fiscal maîtrisé.

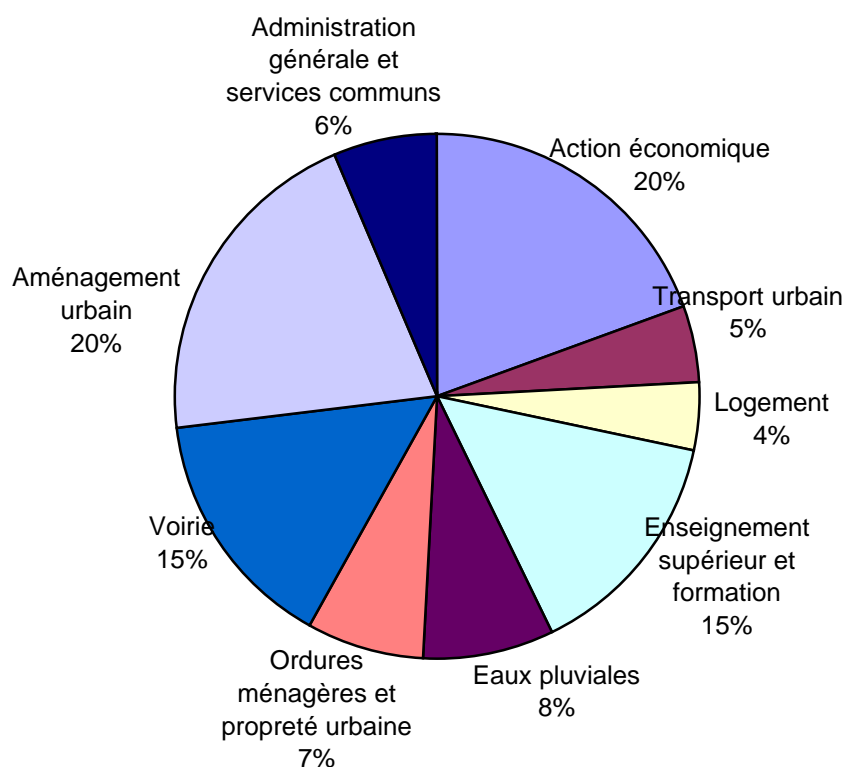
### 1. Des investissements au service du territoire

Les dépenses d'équipement s'élèveront à 18 214 019 euros pour 2010.

COMPTE	LIBELLE	DEPENSES
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 359 355,00</b>
202	Frais d'études, élaboration documents d'urbanisme	5 000,00
205	Logiciels	248 975,00
2031	Frais d'études	998 300,00
2033	Frais d'insertion	107 080,00
<b>204</b>	<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>2 124 310,00</b>
2042	Subventions d'équipement personnes privées	586 000,00
20412	Subventions d'équipement Région	
20414	Subventions d'équipement Communes	442 500,00
20415	Subventions d'équipement Groupement de collectivités	595 086,00
20417	Subventions d'équipement autres établissements publics locaux	500 724,00
20418	Subventions d'équipement autres organismes publics	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 781 823,00</b>
2111	Acquisition de terrains	26 000,00
2112	Acquisition de terrains de voirie	60 000,00
21318	Acquisition autres bâtiments publics	120 000,00
2182	Matériel de transport	1 467 096,00
2183	Matériel de bureau et informatique	143 100,00
2184	Mobilier	31 500,00
2188	Acq. d'autre matériel, outillage	634 127,00
21318	Autres bâtiments publics	
21571	Matériel roulant - voirie	296 000,00
21578	Autre matériel - voirie	4 000,00
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>9 408 719,00</b>
2313	Travaux de bâtiments	2 302 371,00
2315	Travaux de voirie et réseaux divers	6 029 948,00
238	Avances sur commandes d'immobilisations corporelles	1 076 400,00
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>
2762	TVA récupérable	
<b>458</b>	<b>TRAVAUX POUR LE COMPTE DE TIERS</b>	<b>2 539 812,00</b>
458,11	Site universitaire - Hall de technologie extension	2 539 812,00
	<b>Total</b>	<b>18 214 019,00</b>

La présentation par fonction des dépenses d'équipement est déclinée ci après. Les dépenses des budgets annexes de l'abattoir et des bâtiments d'activités ont été ajoutées et prises en compte dans la fonction « action économique » pour 1 663 200 euros.

## Répartition des dépenses d'équipement Budgets M14



### 1.1 L'aménagement urbain et l'habitat au cœur des politiques d'agglomération.

Pour l'opération de renouvellement urbain, le budget 2010 prévoit un crédit de 2 585 607 euros. On y trouve notamment :

- 1 076 400 euros de participation à la réalisation d'équipements publics pour la ZAC des bassins ;
- 1 280 447 euros pour les travaux de voirie et de réseaux sur les secteurs des Hauts de Quincampoix, Avenue de Normandie, et de l'Amont Quentin ;
- Un crédit de 225 760 euros d'études (Manéciérie, ORU entre terre et mer).

L'opération bénéficiera de 914 271 euros de subventions d'équipement de la part de nos différents partenaires.

Concernant le programme de renouvellement urbain, 442 500 euros seront destinés à l'aménagement du secteur des Flamands et notamment le front de mer à Tourlaville.

Dans le cadre du CPER, 639 860 euros seront consacrés aux travaux du centre ville et du front de mer sur la commune d'Equeurdreville-Hainneville, financés à hauteur de 280 000 euros par la Région.

Dans le cadre du programme local de l'habitat, le budget prévoit l'inscription de 160 000 euros en 2010 pour le PASS-FONCIER, destiné à favoriser l'accession sociale à la propriété des jeunes ménages.

Afin de tenir ses engagements envers ses partenaires dans le cadre des conventions, la communauté urbaine prévoit au budget les dépenses suivantes :

- 836 724 euros d'aide au secteur locatif sous la forme de subventions aux organismes publics locaux et HLM, dont 168 000 euros seront financés par les communes concernées ;

- dans le cadre des conventions d'aides avec l'ANAH, il y a eu lieu d'inscrire 90 000 euros de subventions aux particuliers ;
- 35 880 euros d'études préalables à l'aménagement du secteur Messent à Querqueville, dont la moitié sera financée par la commune.

## 1.2 Le soutien à l'activité économique et à l'enseignement supérieur.

La 3<sup>ème</sup> phase de travaux de la Cité de mer nécessite l'inscription de 1 613 181 euros qui se déclinent de la façon suivante :

- 471 040 euros pour la grande galerie des engins et des hommes
- 101 660 euros pour la cité des enfants
- 890 481 euros pour la commémoration du centenaire de l'escale du Titanic à Cherbourg et l'émigration des peuples d'Europe vers le « nouveau monde »
- 150 000 euros de frais d'études et d'insertion

Le projet sera financé à hauteur de 1 018 327 euros par des subventions de l'Etat, du Conseil général et du FEDER.

L'enseignement supérieur bénéficiera de 2 821 562 euros de travaux d'aménagement, d'acquisition de matériel et de subventions versées au Syndicat Mixte du Cotentin (SMC). On trouve notamment 2 598 812 euros pour l'extension du Hall de technologie et 164 250 euros pour le site Intechmer, qui seront financés au total à hauteur de 2 573 562 euros par des subventions de nos partenaires.

Il y a lieu également de citer :

- 487 836 de subvention d'équipement versée au Syndicat Mixte du Cotentin pour le remboursement de la construction de la voie de contournement Est ;
- l'aménagement des zones d'activités (Sauxmarais, Fourches, Bénécère) pour 114 000 euros ;
- 993 000 euros pour l'aménagement des bâtiments d'activités, dont 942 000 euros d'études et de travaux sur le centre Louis Lumière ;
- 670 200 euros en faveur de l'abattoir communautaire, dont 500 000 euros de grosses réparations.

## 1.3 Une agglomération solidaire à travers un service public moderne et durable

Soucieuse d'un service public de qualité, la communauté urbaine renouvellera ses investissements en faveur des usagers, tout en respectant l'environnement.

### 1.3.1 L'environnement au cœur des préoccupations urbaines

L'agenda 21 de la communauté urbaine, qui met en œuvre différentes actions visant à préserver l'environnement, bénéficiera d'un crédit de 180 000 euros. Celui-ci sera consacré à diverses études, notamment le développement durable dans les zones d'activités pour 50 000 euros net, le plan climat (60 000 euros net), le bilan carbone (20 000 euros net). Enfin, le développement du partage de véhicules et de covoiturage disposera de 45 000 euros et sera partiellement financé par des subventions d'un montant total de 35 000 euros.

Le traitement et la collecte des déchets ménagers bénéficieront de l'inscription de 1 169 100 euros. Le budget prévoit 400 000 euros pour l'acquisition de 2 bennes à ordures ménagères ainsi que 25 000 euros pour la fourniture et la pose de filtres à particules afin de limiter la pollution.

Dans la continuité des années précédentes, il est prévu d'acquérir 25 conteneurs enterrés pour un coût total de 250 000 euros, en partenariat avec les bailleurs sociaux qui prennent en charge 160 000 euros.

On trouve également :

- 88 000 euros pour les conteneurs bacs bleus et jaunes ;

- 40 000 euros pour l'achat de composteurs mis à la disposition des ménages (4<sup>ème</sup> tranche) ;
- 138 500 euros de travaux et grosses réparations ainsi que 186 700 euros de matériels et mobiliers en faveur des déchetteries et du centre de tri du Becquet. On y trouve notamment 75 000 euros pour l'achat d'un dépoussiéreur et autant pour l'aménagement d'un parking au centre de tri.

Le nettoyage assurera ses missions avec un crédit de 290 700 euros, à travers notamment l'achat d'une nouvelle balayeuse pour 160 000 euros ou d'un engin désherbeur d'une valeur de 55 000 euros.

### 1.3.2 La modernisation des transports publics urbains

Le programme d'investissement 2008-2013 du contrat d'affermage avec la société Kéolis, destiné à moderniser les transports publics urbains dans une politique de développement durable, bénéficiera d'un crédit de 906 810 euros au budget 2010.

Ainsi, 598 000 euros serviront à acquérir 2 nouveaux autobus et 95 979 euros permettront de généraliser la nouvelle identité visuelle sur chaque bus. Près de 19 000 euros seront consacrés à améliorer la performance du réseau grâce à l'installation d'un système automatisé électronique d'information des voyageurs.

Les travaux d'accessibilité aux bus seront assurés par l'inscription de 359 996 euros, financés par subventions à travers le CPER.

Un crédit de 126 000 euros est également prévu pour une étude préalable à la réalisation de nouveaux locaux administratifs.

Enfin, pour le développement des modes de transports doux, 154 000 euros seront consacrés au programme de pistes cyclables.

### 1.3.3 Les aménagements de voirie-signalisation et réseaux

Les programmes annuels de voirie des communes seront à nouveau reconduits à hauteur de 794 145 euros en tenant compte des financements transférés sur les opérations de renouvellement urbain. Ils se répartissent de la façon suivante :

- 210 425 euros pour la commune de Cherbourg-Octeville
- 143 520 euros pour Equeurdreville-Hainneville
- 229 600 euros pour Tourlaville
- 105 300 euros sur chacune des communes de La glacerie et Querqueville.

Concernant la signalisation, le budget 2010 prévoit :

- 270 000 euros pour le programme de rénovation de signalisation lumineuse et 235 000 euros pour la rénovation du signalement et du jalonnement ;
- un crédit de 111 000 euros pour les grosses réparations sur les éclairages publics.

Dans le domaine de la voirie, il est prévu 250 000 euros pour l'étude et les travaux d'accessibilité sur la voie communautaire et 342 668 euros serviront à renouveler le matériel roulant et les outillages de voirie.

Par ailleurs, pour la réhabilitation du centre ville, le budget prévoit l'inscription de 150 000 euros pour une étude sur l'attractivité du cœur de la ville de Cherbourg, financée pour une subvention d'EDF dans le cadre des équipements liés au grand chantier de l'EPR.

Pour le nouveau plan de lutte contre les inondations 2010-2014, le budget prévoit l'inscription de 762 000 euros en 2010. Les crédits annuels concernant les programmes d'eaux pluviales seront réinscrits à hauteur de 772 000 euros. Enfin le programme défense incendie aura un crédit de 115 500 euros.

### 1.3.4 L'administration communautaire

La modernisation et l'entretien du patrimoine communautaire bénéficieront de 976 700 euros et concernent notamment :

- l'acquisition d'un immeuble pour 120 000 euros
- les travaux de bâtiments pour 329 500 euros, comprenant notamment les ordures ménagères du Becquet
- 109 200 euros d'acquisition de mobilier et de matériel
- 20 400 euros de matériel de transport, dont 5 400 euros permettront d'acquérir des vélos électriques
- 350 500 euros de matériel informatique, dont 212 200 euros de logiciels
- le système d'information géographique, qui a vocation à devenir rapidement un outil accessible au public, aura un crédit de 46 100 euros, dont 23 100 euros permettront d'acquérir des progiciels.

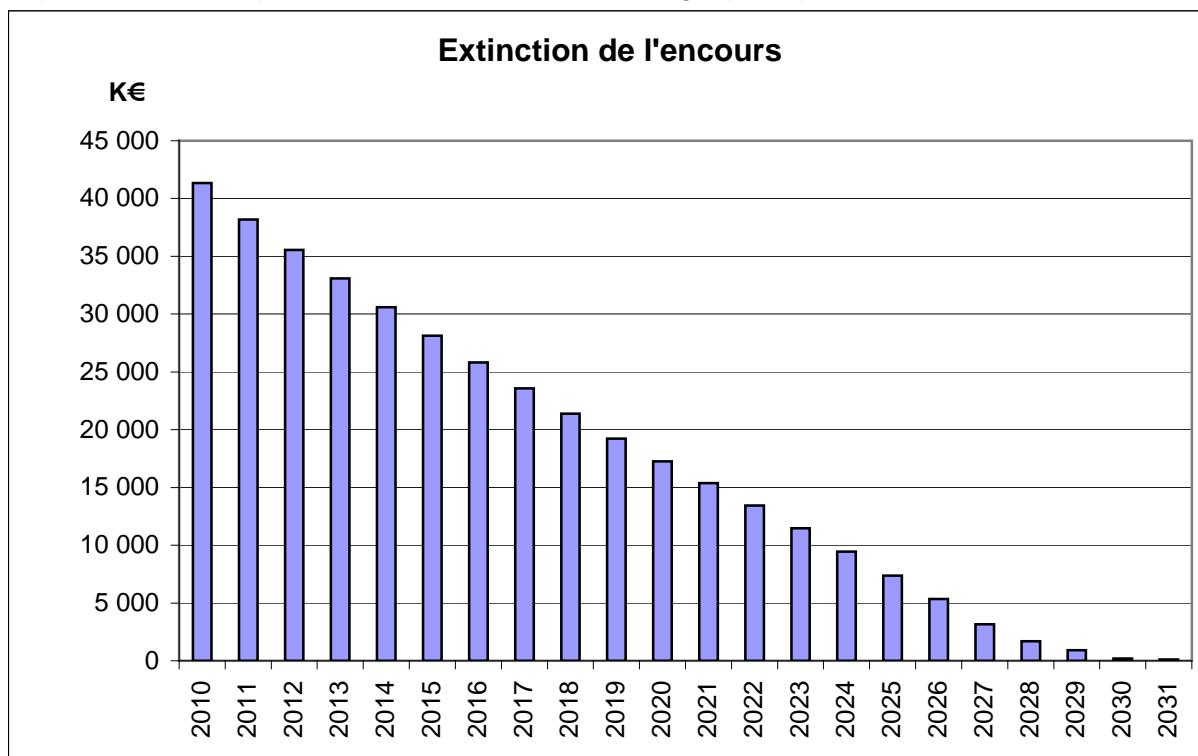
## 2. La dette communautaire

La non mobilisation d'emprunt envisagée d'ici au 31 décembre, accompagnée de l'extinction naturelle de la dette et d'une gestion active de la dette et de la trésorerie, permettent d'afficher les diminutions de l'encours au 01 janvier de 7.12% sur le budget principal et 7.29% sur l'ensemble des budgets M14 :

Encours constaté au 01.01 (en €)	2009	2010	Evolution (€)	Evolution %
Budget principal	44 514 642,59	41 346 251,13	-3 168 391,46	-7,12%
Budget activités industrielles et commerciales	41 082,62	39 328,04	-1 754,58	-4,27%
Budget Abattoir	1 018 786,55	866 135,11	-152 651,44	-14,98%
<b>Total budgets M14</b>	<b>45 574 511,76</b>	<b>42 251 714,28</b>	<b>-3 322 797,48</b>	<b>-7,29%</b>

Cependant, cette diminution est à mettre en rapport avec l'importance des emprunts reportés qui se s'élèveront à 28 813 477.36 euros pour l'ensemble des budgets M14, dont 25 172 355.56 euros sur le budget principal.

Le plan d'extinction prévisionnel de l'encours du budget principal est le suivant :



Le taux moyen de l'encours s'élève à 3.23% avec une durée résiduelle de 15 ans et 7 mois.

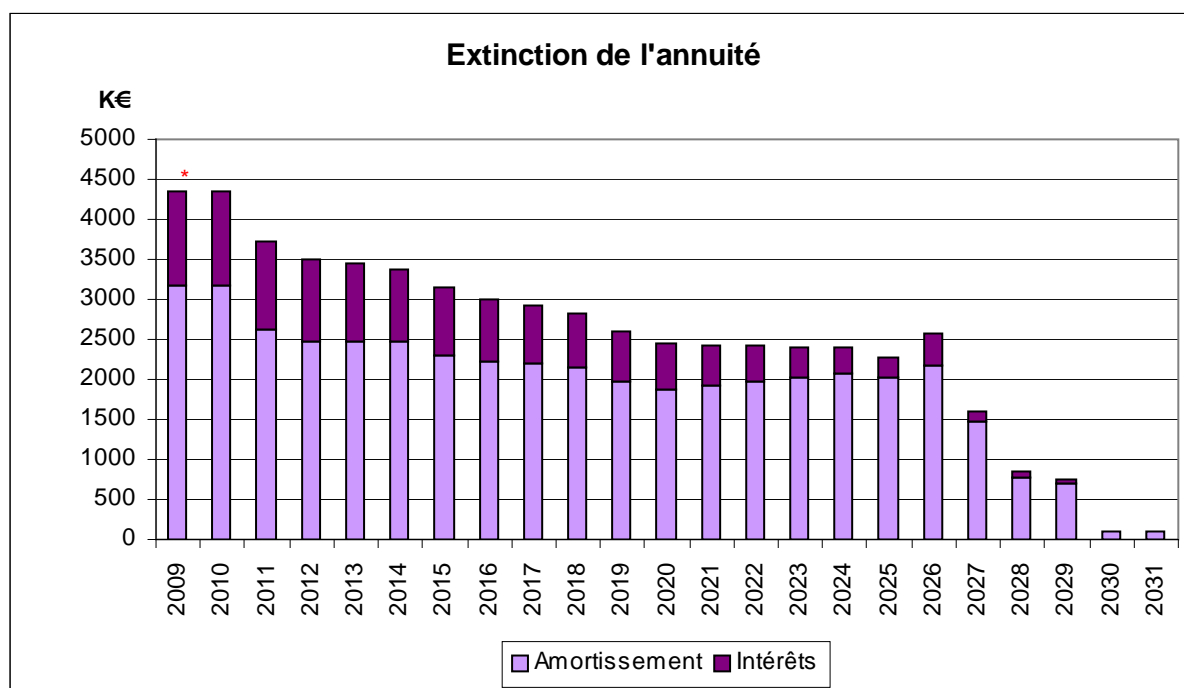
L'annuité nette du budget principal diminuera de 654 872 euros grâce à la diminution des intérêts et de l'amortissement ainsi qu'à la gestion active de la dette et de la trésorerie qui a permis de diminuer l'encours de la dette.

Avec le maintien des taux variables à un niveau extrêmement bas, la communauté reversera 190 983 euros aux partenaires bancaires auprès desquelles les contrats d'échange de taux variable contre taux fixe ont été passés.

	€	BP 2009	BP 2 010	Variation
Capital		3 362 715	3 164 979	-197 736
Intérêts		1 893 440	1 187 843	-705 597
Variation ICNE		-85 312	-60 646	24 666
Variation swap		-32 812	190 983	223 795
<b>Total annuité nette</b>		<b>5 138 031</b>	<b>4 483 159</b>	<b>-654 872</b>

Le plan d'extinction de l'annuité nette présenté ci-dessous fait apparaître plusieurs évolutions :

- une diminution à partir de 2011, puis en 2027, où de nombreux emprunts de montants importants arrivent à terme
- une hausse en 2026, due au fort amortissement de la dernière échéance concernant deux emprunts.



\* annuité constatée en 2009

Deux millions d'euros de refinancement d'emprunts ont été inscrits en dépenses et en recettes afin de permettre une gestion active de la dette et de saisir les opportunités du marché.

Enfin, pour faire face aux besoins quotidiens de trésorerie, la communauté urbaine a contracté une ligne de trésorerie pour 2010 de 3 millions d'euros et il a été inscrit à ce titre 51 200 euros de frais liés à sa gestion.

### 3. Des ressources en faible progression

Les recettes de fonctionnement hors produits financiers progresseront globalement de 1.57%, notamment sous l'impulsion des impôts et taxes.

€	BP 2009	BP 2010	variation
Produits du domaine	5 787 575	5 656 622	-2,26%
Impôts et taxes	33 251 031	34 289 682	3,12%
Dotations et participations	16 440 052	16 404 388	-0,22%
Autres produits de gestion courante dont loyers	84 400	87 265	3,39%
Atténuations de charges dont remb. traitements	215 000	215 000	0,00%
<b>Total recettes de fonct. hs produits financiers</b>	<b>55 778 058</b>	<b>56 652 957</b>	<b>1,57%</b>

### 3.1 L'évolution des ressources internes

Les ressources internes sont constituées des produits des services et du domaine ainsi que de la fiscalité locale.

#### 3.1.1 Les produits des services et du domaine

Les produits des services et du domaine sont essentiellement constitués des remboursements de frais des budgets annexes qui représentent plus de 90% du chapitre. La diminution de 2.26% du chapitre concerne principalement la vente de marchandises, où la chute des cours des matières recyclées se répercutera sur les ventes du centre de tri (-106 580 euros).

Par ailleurs, la distribution des composteurs individuels arrivant dans sa dernière phase, la diminution attendue de la redevance unique en contrepartie des mises à disposition sera de -14 000 euros.

En revanche, la vente de travaux progressera du fait de l'augmentation des conteneurs enterrés qui sont facturés pour partie aux bailleurs sociaux (+ 80 000 euros).

L'évolution des postes est résumée ci après :

€	BP 2009	BP 2010	variation
Redevance occupation domaine public	28 000	28 000	0,00%
Contribution pour dégradation des voies	12 000	12 000	0,00%
Autres redevances et recettes diverses	22 000	8 000	-63,64%
Travaux	107 500	187 500	74,42%
Redev. Spéciale d'enlèv. Des ordures ménagères	5 500	7 000	27,27%
Redev. Pour enlèv. Des déchets indus. Et comm.	50 000	0	n.s.
Autres prestations de service	83 000	82 000	-1,20%
Ventes autres marchandises	313 000	176 420	-43,64%
Personnel budgets annexes	4 216 556	4 251 698	0,83%
Remboursement frais par budgets annexes	897 689	865 604	-3,57%
Remboursements frais par d'autres redevables	52 330	38 400	-26,62%
<b>Total chapitre 70</b>	<b>5 787 575</b>	<b>5 656 622</b>	<b>-2,26%</b>

#### 3.1.2 Les impôts et taxes

La fiscalité locale, qui représente 60% des recettes de fonctionnement du budget principal, progressera de 3.12%, évolution qui doit être corrigée en prenant en considération les montants notifiés de 2009.

##### 3.1.2.1 Les impôts directs locaux : la stabilité des taux.

Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, les taux des impôts directs locaux demeureront stables, choix guidé par la volonté de ne pas alourdir davantage la pression fiscale sur les ménages.

Si l'on compare la prévision de recettes 2010 aux recettes notifiées en 2009, les contributions directes progresseront seulement de 0.99%, pour un montant supplémentaire de 217 961 euros :

	€ Notifié 2009	BP 2010	variation
Taxe d'habitation	6 390 099	6 485 950	1,50%
Foncier bâti	8 140 668	8 262 778	1,50%
Foncier non bâti	114 642	114 642	0,00%
Taxe professionnelle additionnelle	6 039 688	6 039 688	0,00%
Taxe professionnelle de zone	1 311 898	1 311 898	0,00%
<b>Total impôts directs locaux</b>	<b>21 996 995</b>	<b>22 214 956</b>	<b>0,99%</b>

### 3.1.2.2 La taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le versement transport

En maintenant le taux à 11.70%, le produit prévisionnel de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères progressera de 1.50%.

	€ Notifié 2009	BP 2010	variation
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	8 290 371	8 414 726	1,50%

Les recettes propres du compte des ordures ménagères couvriront les dépenses réelles de fonctionnement de ce service à hauteur de 79.29%.

Enfin, le versement transport sera maintenu à la prévision de 2009, soit 3 500 000 euros.

## 3.2 Les ressources externes

Elles sont constituées des subventions externes ainsi que des dotations accordées par l'Etat.

### 3.2.1 Le fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle (FDPTP)

A ce jour, la réforme de la taxe professionnelle ne prévoit rien quant au fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle. Par prudence, et compte tenu de l'effet base AREVA dont la compensation n'est pas connue pour 2010, les prévisions 2009 sont reprises au budget primitif 2010.

	€ Notifié 2009	BP 2010	variation
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	475 835	396 082	-16,76%
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (voie de contournement Est)	243 918	243 918	0,00%
<b>Total FDPTP</b>	<b>719 753</b>	<b>640 000</b>	<b>-11,08%</b>

### 3.2.2 Des dotations d'Etat en diminution

Avec la réforme de la DGF, cette dernière comprendra désormais une part fixe, la dotation de garantie (60€/habitant en 2009) et une part variable, qui dépendra des arbitrages du Comité des finances locales début 2010.

Afin d'assurer la sincérité des écritures, la DGF prévisionnelle de 2010 sera celle de 2009.

	€ Notifié 2009	BP 2010	variation
Dotation globale de fonctionnement - groupement de communes	9 170 982	9 174 236	0,04%
Dotation globale de fonctionnement - compensation des EPCI	4 167 650	4 176 402	0,21%
<b>Total DGF</b>	<b>13 338 632</b>	<b>13 350 638</b>	<b>0,09%</b>

Cette raréfaction des ressources de la part de l'Etat est confirmée par la diminution de 3.08% des dotations de compensations fiscales :

	€ Notifié 2009	BP 2010	variation
Allocation compensatrice taxe professionnelle	459 346	426 121	-7,23%
Allocation compensatrice taxe professionnelle zone de redynamisation	51 514	49 709	-3,50%
Allocation compensatrice taxe foncière (bâti)	252 797	244 011	-3,48%
Allocation compensatrice taxe foncière (non bâti)	16 979	17 072	0,55%
Allocation compensatrice taxe d'habitation	559 277	561 785	0,45%
<b>Total allocations</b>	<b>1 339 913</b>	<b>1 298 698</b>	<b>-3,08%</b>

#### 4. Des dépenses de fonctionnement en diminution.

Les charges réelles de fonctionnement diminueront de 0.09% par rapport au budget 2009, notamment grâce à la chute des frais financiers (-15.99%) ainsi qu'à la baisse inédite des charges à caractère général de 2.17%.

		BP 2009	BP 2010	variation
011	Charges à caractère général	11 899 230	11 641 543	-2,17%
012	Charges de personnel	20 855 868	21 045 919	0,91%
65	Autres charges de gestion courante	7 207 493	7 413 534	2,86%
014	Atténuation des produits	1 562 530	1 722 530	10,24%
	<b>Dépenses de gestion courantes</b>	<b>41 525 121</b>	<b>41 823 526</b>	<b>0,72%</b>
66	Charges financières	2 068 595	1 737 732	-15,99%
67	Charges exceptionnelles	7 616 309	7 603 541	-0,17%
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>51 210 025</b>	<b>51 164 799</b>	<b>-0,09%</b>

##### 4.1 Les charges à caractère général en forte diminution

Les charges à caractère général diminueront globalement de 2.17% par rapport au budget primitif 2009.

Si certains postes progresseront, tels que les honoraires (+70 479 euros), les dépenses diverses (+ 52 000 euros), les autres matières et fournitures (+27 853 euros), l'énergie et l'électricité (+11 937 euros), d'autres diminueront fortement.

C'est notamment le cas des coûts liés à l'enlèvement des ordures ménagères qui baisseront de 97 260 euros. En effet, l'augmentation attendue de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sera compensée par l'optimisation du tri sélectif et la diminution du tonnage mis en décharge.

Les dépenses de carburant diminueront quant à elles de 6 342 euros, notamment grâce à l'optimisation de la gestion du parc des véhicules, ainsi qu'aux formations à la conduite douce dispensées aux agents.

Les postes tels que les études (-97 000 euros), les impôts indirects (-60 395 euros), les primes d'assurance (-50 873 euros) ou encore l'entretien et la réparation des bâtiments (-50 308 euros) verront également leurs dépenses diminuer de manière conséquente, ce notamment grâce aux efforts d'économies réalisés par les services.

##### 4.2 Des charges de personnel stables

Avec un effectif constant (523 agents permanents), les dépenses de personnel progresseront de 0.91% en 2010, bien en-deçà du niveau de l'inflation. Cette prévision tient compte notamment de la revalorisation indiciaire de 0.5% des traitements prévue le 1<sup>er</sup> juillet et d'une prévision complémentaire de 0.3%, qui permettra d'anticiper la refonte des grilles de catégorie B dont les décrets sont à paraître. Le budget intègre également le glissement vieillesse et technicité (GVT) qui concernera au minimum 23 agents.

	€	BP 2009	BP 2010	variation
Budget principal		16 639 312	16 794 221	0,93%
Budget eau		2 070 613	2 083 058	0,60%
budget assainissement		2 145 943	2 168 640	1,06%
<b>Budget général</b>		<b>20 855 868</b>	<b>21 045 919</b>	<b>0,91%</b>

Rapportées aux budgets qui les financent, les dépenses de personnel représentent 33.99% des dépenses réelles de fonctionnement :

	Budget principal	Budget eau	Budget assainiss.	TOTAL budget général
<b>Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement</b>	32,82%	35,67%	44,16%	33,99%

#### 4.3 Les charges de gestion courante

Les charges de gestion courante sont notamment constituées de la contribution au SDIS qui représente 69.40% du chapitre, mais également des diverses participations et subventions.

Les contributions au SDIS et à Manche numérique sont prévues stables tandis que la participation au SMC progressera de 11 488 euros, celle en faveur du SCOT devrait légèrement diminuer :

	€	BP 2009	BP 2010	variation
SDIS		5 145 668	5 145 668	0,00%
Syndicat mixte du Cotentin		48 512	60 000	23,68%
SCOT		42 796	38 931	-9,03%
Manche numérique		47 000	47 000	0,00%

Enfin, un crédit supplémentaire de 270 000 euros est inscrit afin de financer l'accueil de l'arrivée de la course du Figaro l'été prochain.

#### 4.4 Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées des subventions et des participations d'équilibre versées aux budgets annexes ainsi que des contreparties de service public accordées conventionnellement aux délégataires de service public.

Compte tenu de la reprise progressive du tonnage abattu, la subvention au budget annexe de l'abattoir diminuera de 86 462 euros. La chute de la subvention au SPANC est liée à un changement d'affectation du personnel.

	€	BP 2009	BP 2010	variation
Subvention budget abattoir		351 393	264 931	-24,61%
Subvention budget activités ind. et com.		0	11 317	n.s.
Subvention budget bâtiments d'activité		139 803	143 245	2,46%
Subvention budget assainissement SPANC		63 818	24 294	-61,93%

Les contreparties de service public accordées aux délégataires de la Cité de la mer et de Zéphir bus demeureront globalement stables, avec une évolution de -0.02%.

	€ BP 2009	BP 2010	variation
Subvention fermier Cité de la mer HT	969 295	1 014 887	4,70%
Subvention fermier transports publics urbains HT	5 900 000	5 852 867	-0,80%
<b>Total</b>	<b>6 869 295</b>	<b>6 867 754</b>	<b>-0,02%</b>

Dans le cadre de la création d'un EPIC du tourisme, le budget 2010 prévoit une subvention de 210 000 euros à laquelle sera ajoutée l'intégralité du produit de la taxe de séjour, évalué à 160 000 euros.

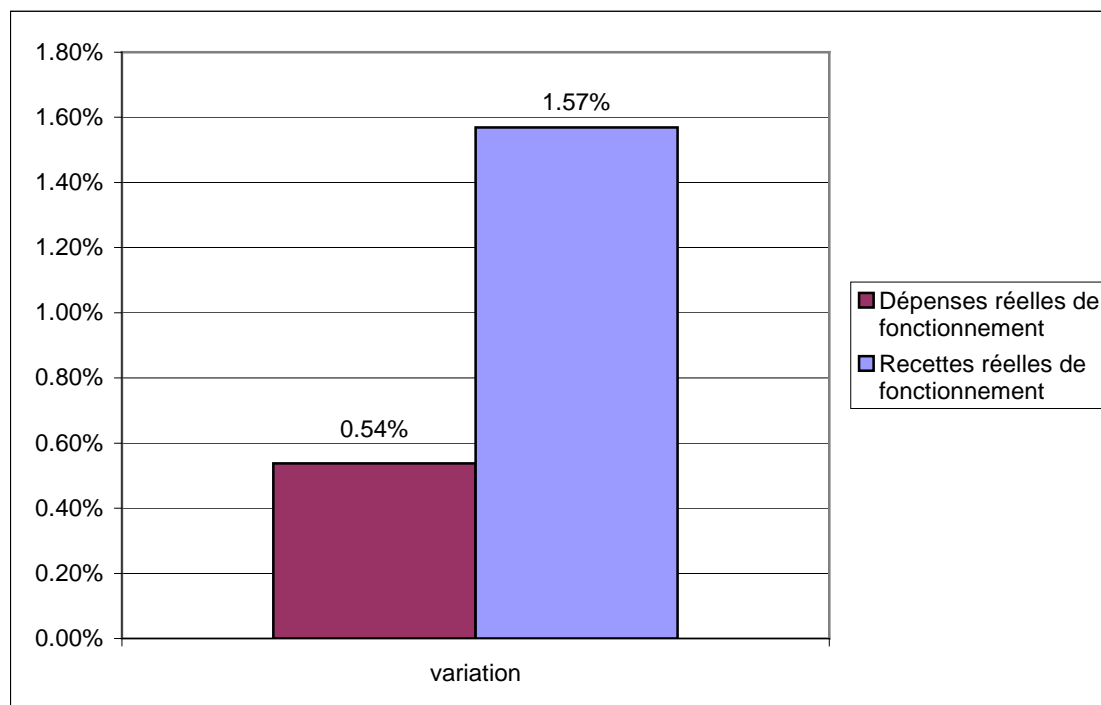
## 5. L'évolution de l'épargne contient le recours à l'emprunt

Le niveau d'épargne demeure déterminant dans l'appréciation de la qualité des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement.

### 5.1 L'évolution favorable de l'épargne.

	€ BP 2009	BP 2010	variation
Recettes réelles de fonctionnement	55 778 058	56 652 957	1,57%
Dépenses réelles de fonctionnement	49 226 538	49 491 166	0,54%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>6 551 520</b>	<b>7 161 791</b>	<b>9,31%</b>
- charges financières yc intérêts	1 775 316	1 318 180	-25,75%
<b>Epargne brute</b>	<b>4 776 204</b>	<b>5 843 611</b>	<b>22,35%</b>
- amortissement	3 362 715	3 164 979	-5,88%
<b>Epargne nette</b>	<b>1 413 489</b>	<b>2 678 632</b>	<b>89,50%</b>

Malgré une évolution modérée des ressources, la maîtrise des dépenses de gestion accompagnée par la diminution de l'annuité permet d'obtenir un inversement de l'effet « ciseaux » soit une progression des recettes supérieure aux dépenses.

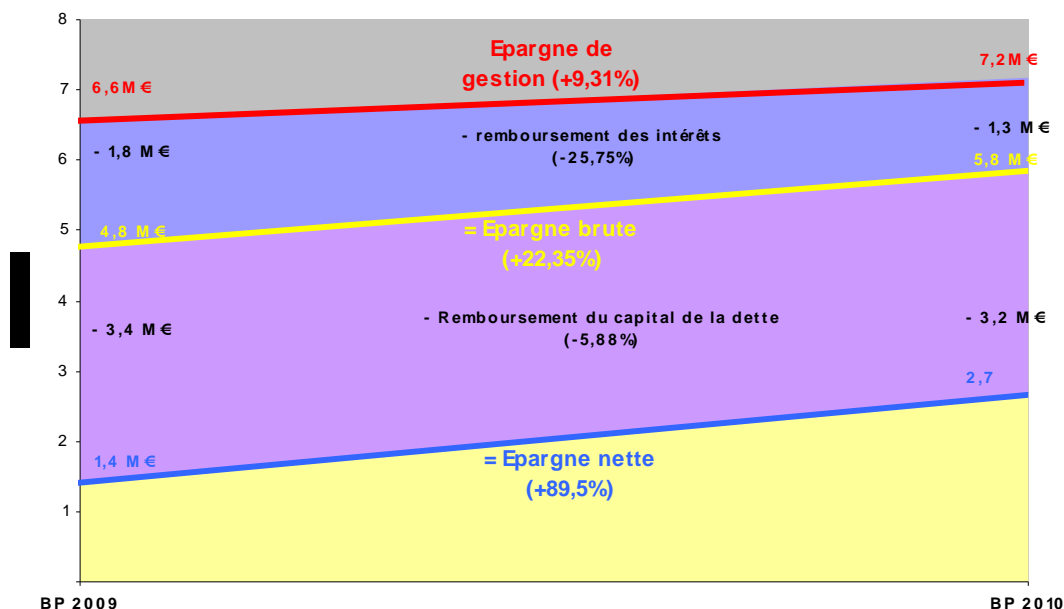


Ce contexte favorable de modération des dépenses de fonctionnement courantes se trouve amplifié par une chute importante des charges financières liée au remboursement de l'annuité de la dette.

La gestion active de la dette a permis d'ajuster le financement par emprunt au besoin réel de la trésorerie communautaire. Dans ce cadre, des remboursements temporaires de dette ont pu être réalisés, décalant ainsi les échéances nouvelles d'une année. Par ailleurs, la chute inattendue des intérêts d'emprunts début 2009 a soulagé considérablement la charge inscrite au budget.

La conjonction de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la gestion active des mouvements financiers permet d'obtenir une amélioration du niveau d'épargne nette du budget principal de 1 265 143 euros.

Evolution des soldes intermédiaires de gestion



La chute de l'annuité prévisionnelle entre 2009 et 2010 permet d'optimiser l'autofinancement et de limiter d'autant le recours à l'emprunt d'équilibre.

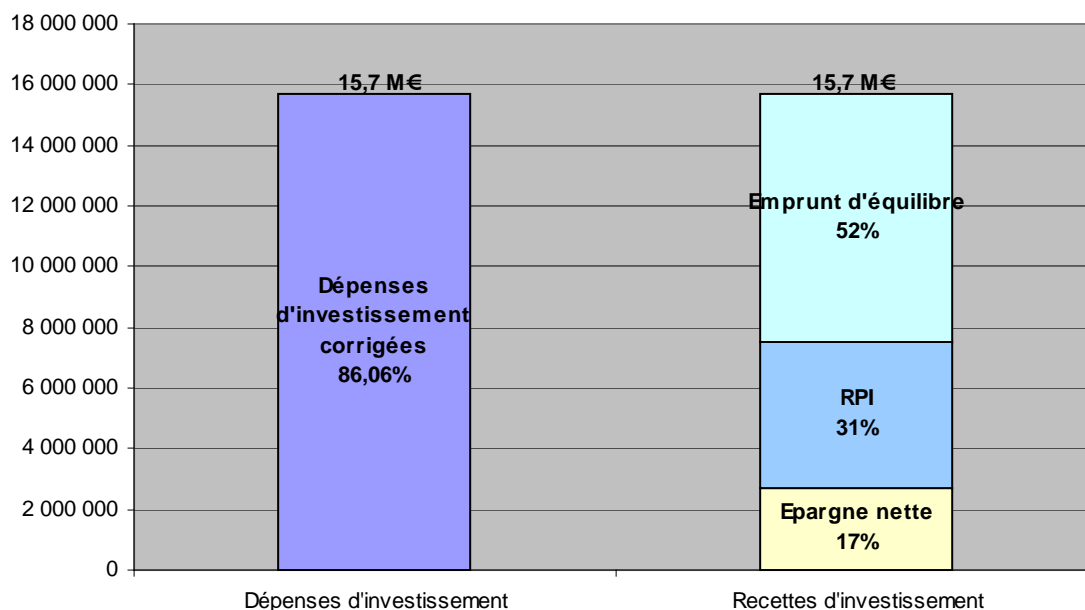
## 5.2 Un financement de l'investissement optimisé

La section d'investissement comporte 18,2 millions d'euros de dépenses dont le financement est assuré par les ressources suivantes :

	€	Dépenses	Recettes	Structure
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>18 214 019</b>	<b>18 214 019</b>	<b>100,00%</b>
FCTVA + TLE			1 350 668	7,42%
Opération pour le compte de tiers		2 539 812	2 539 812	13,94%
Subventions			3 080 294	16,91%
Remboursement sur travaux + TVA			209 120	1,15%
Amendes de police			213 088	1,17%
Epargne nette			2 678 632	14,71%
Emprunt d'équilibre			8 142 405	44,70%

L'opération pour le compte de tiers concerne la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'extension du Hall de technologie. Elle demeure équilibrée par ses financements propres. Aussi, il y a lieu de corriger le tableau de cette opération afin d'apprécier la réalité du financement de l'investissement 2010.

### Equilibre corrigé du financement de l'investissement



L'emprunt d'équilibre demeure majoritaire dans le financement prévisionnel de l'investissement mais l'épargne nette progresse, passant de 11% à 17% entre 2009 et 2010.

#### 5.3. Un niveau d'épargne juste suffisant pour assurer les échéances à venir.

La qualité de l'épargne dégagée au budget primitif se mesure également par sa capacité à couvrir les annuités d'emprunts restant à réaliser ainsi que les dotations aux amortissements.

Le budget principal ainsi que les budgets annexes dont il assure l'équilibre, cumulent au mois de décembre 2009 25,2 millions d'euros d'emprunts inscrits restant à réaliser auxquels viendront s'ajouter les 9,8 millions d'euros d'emprunts d'équilibre de 2010.

€	Emprunts d'équilibre 31.12.09	Emprunt d'équilibre 2010	Total emprunts à réaliser
budget principal	25 172 355,56	8 142 405,00	33 314 760,56
budget lotissement	421 316,35		421 316,35
budget abattoir	940 793,14	620 873,00	1 561 666,14
budget bâtiments	2 279 012,31	991 006,00	3 270 018,31
<b>Total</b>	<b>28 813 477,36</b>	<b>9 754 284,00</b>	<b>38 567 761,36</b>

Au total, cet encours de dette restant à réaliser de 38,6 millions d'euros constitue une charge supplémentaire potentielle de 2,7 millions d'euros<sup>1</sup> qui viendraient s'ajouter à l'annuité actuelle estimée à 4,5 millions d'euros soit un total de 7,2 millions d'euros. Le niveau de l'épargne de gestion 2010 prévue à 7.2 millions d'euros permettrait donc de couvrir cette nouvelle charge réduisant à néant l'épargne nette.

Le niveau de l'épargne brute suffit quant à lui à couvrir les dotations aux amortissements et provisions malgré l'augmentation de ces derniers.

	BP 2009	BP 2010
Épargne brute	4 776 204	5 843 611
Dotation aux amortissements et provisions	3 471 531	4 087 326
<b>Épargne brute / DAP</b>	<b>1,38</b>	<b>1,43</b>

<sup>1</sup> Annuité calculée pour un emprunt de 38,6 M€ d'une durée de 20ans ; taux fixe à 3.6% ; réalisé en 2010

## Les budgets annexes du cycle de l'eau

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement sont gérés à travers la régie du cycle de l'eau, en autonomie financière stricte. Ces budgets recouvrent l'ensemble du périmètre communautaire. Leur financement est distinct du budget principal et repose sur les produits de la facture d'eau payée par l'usager.

Afin d'assurer la modernisation des équipements du cycle de l'eau et compte tenu de la diminution des volumes d'eau vendus depuis une dizaine d'années, le budget fera progresser le prix global de l'eau au niveau de l'inflation prévisionnelle 2010.

### Le budget annexe de l'eau

Le budget annexe de l'eau s'équilibre à 6 473 979 euros en section d'exploitation et à 4 426 950 euros en section d'investissement.

#### 1.1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement retenues au budget 2010 s'élèvent à 4 426 950 euros.

Près de la moitié des crédits concernera la construction du Château d'eau du Monturbet avec l'inscription de 2 100 500 euros.

De plus, les travaux de réseaux bénéficieront d'un crédit global de 1 428 500 euros, qui se décline de la façon suivante :

- 850 000 euros en faveur du programme annuel de travaux de réseaux
- 150 000 euros pour le remplacement des branchements plomb
- 342 500 euros afin d'assurer l'aménagement des réseaux de l'Avenue de Normandie dans le cadre de l'ORU. Les subventions de l'ANRU et de la région viendront diminuer le coût de l'opération de 256 500 euros.
- 86 000 euros pour le PLH

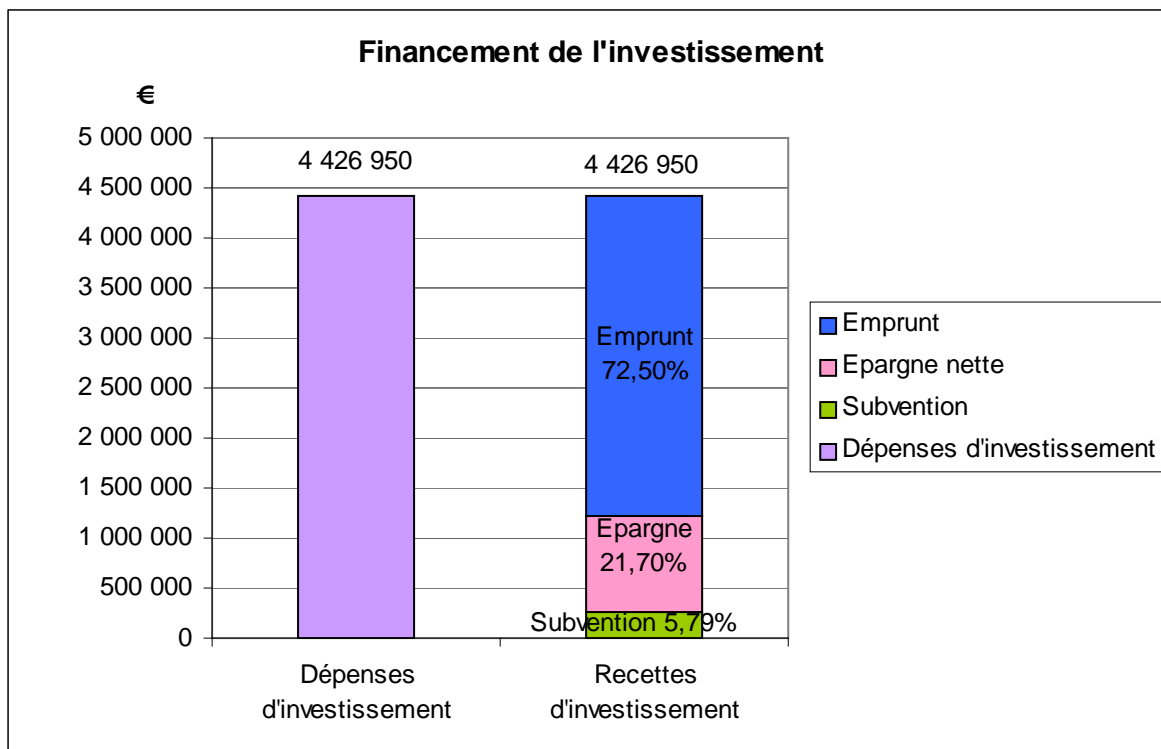
Enfin, il y a lieu de citer :

- 282 000 euros permettront d'acquérir des terrains dans le cadre des périmètres de protection des eaux souterraines
- 200 000 euros afin de remplacer 3 000 compteurs, dont 1000 à télé-relève
- 173 500 euros pour les grosses réparations de captages et forages

#### 1.2 Le financement des investissements

Les dépenses d'investissement sont financées majoritairement par l'emprunt à hauteur de 72%, par l'épargne nette (22%) et les subventions (6%) :

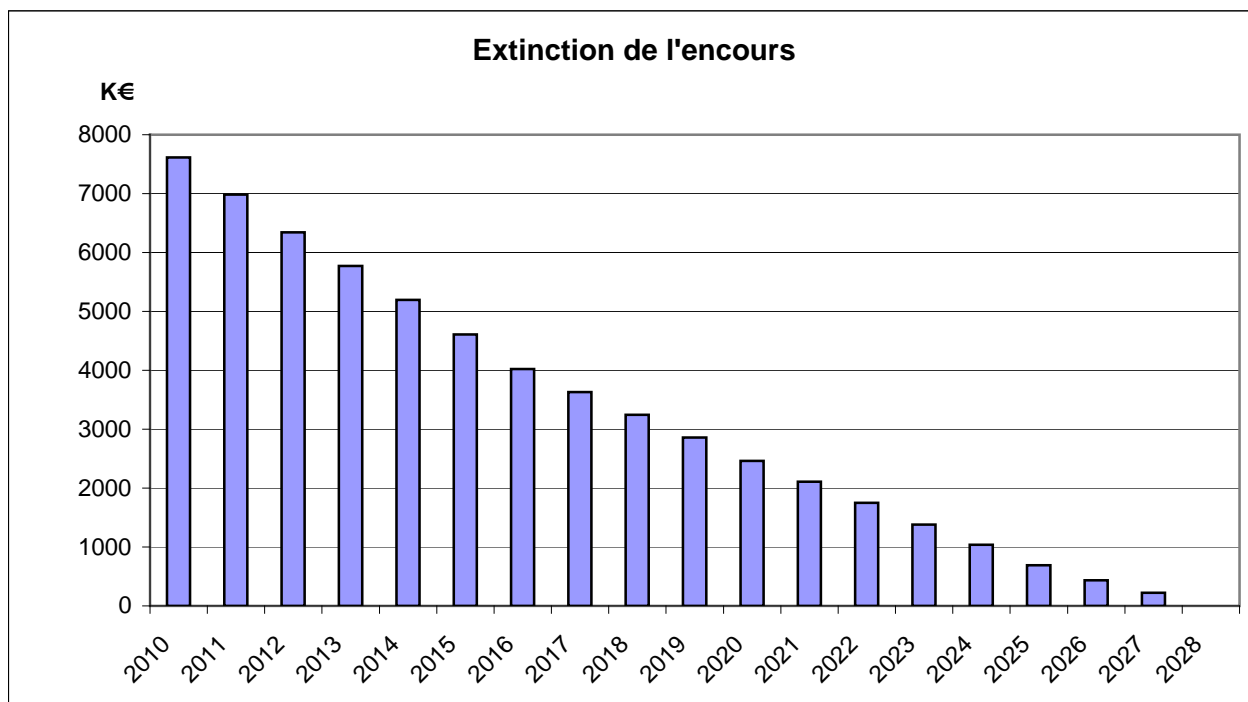
	Financement de l'investissement 2010	
Epargne nette	960 865 €	21,70%
Subvention	256 500 €	5,79%
Emprunt	3 209 585 €	72,50%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>4 426 950 €</b>	<b>100,00%</b>



Concernant la dette du budget de l'eau, l'encours ainsi que l'annuité nette diminueront sous l'effet de l'amortissement naturel du capital. La communauté urbaine reversera 64 707 euros dans le cadre des contrats de swaps.

en €	2009	2010	Variation	Evolution
Encours au 01/01	8 248 896,70	7 616 192,30	-632 704,40	-7,67%
Annuité nette	854 157,00	846 109,00	-8 048	-0,94%

Le plan d'extinction prévisionnel de l'encours est le suivant :



Indexée à 100% sur taux fixe, la dette du budget de l'eau est caractérisée par un taux moyen de 2.82% et une durée résiduelle de 13 ans et 9 mois.

### 1.3 La section d'exploitation

Les charges d'exploitation diminuent globalement de 2.83% sous l'impulsion des charges exceptionnelles ainsi que des dépenses diverses. Le personnel demeure stable à 0.60%.

€	BP 2009	BP 2010	Variation
Charges de personnel	2 070 613	2 083 058	0,60%
Impôts fonciers et taxes	8 270	4 325	-47,70%
Dépenses diverses (achat d'eau - combustibles- frais de gestion)	1 929 924	1 778 643	-7,84%
<i>dont quote-part de frais d'administration générale</i>	<i>489 285</i>	<i>462 602</i>	<i>-5,45%</i>
<i>dont entretien réseaux et bâtiments</i>	<i>154 000</i>	<i>206 500</i>	<i>34,09%</i>
Redevances (revers./ redev. Agence de l'Eau)	1 624 000	1 624 000	0,00%
Charges exceptionnelles (annul. titres+charges exception.)	121 000	101 000	-16,53%
<b>TOTAL</b>	<b>5 753 807</b>	<b>5 591 026</b>	<b>-2,83%</b>

Les recettes d'exploitation affichent globalement une diminution de 1.52% en raison de la diminution de la vente d'eau aux abonnés. La recette prévisionnelle de 2010 est inférieure à celle de 2009. En effet, par mesure de prudence et de sincérité des comptes, l'hypothèse retenue est celle d'un maintien des volumes d'eau vendus par rapport à ceux constatés lors du compte administratif 2008, auxquels il est appliqué l'augmentation de 3 centimes du prix de l'eau correspondant à l'inflation, passant de 1.22 à 1.25 euros HT.

€	BP 2009	BP 2010	Variation
Vente d'eau aux abonnés	5 720 000	5 587 000	-2,33%
Location de compteurs*	259 000	280 000	n.s.
Recettes accessoires (accès, fermetures)*	21 000	0	n.s.
Travaux (branchements, extensions..)	50 000	60 000	20,00%
Prestation encaissement c/valeur pollution	8 000	8 000	0,00%
Revenus immeubles	1 100	10 000	809,09%
<b>Recettes propres CUC</b>	<b>6 059 100</b>	<b>5 945 000</b>	<b>-1,88%</b>
Recettes encaissées pour le compte de tiers :			
Agence de l'Eau - contre-valeur pollution	1 453 000	1 453 000	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>7 512 100</b>	<b>7 398 000</b>	<b>-1,52%</b>

\* les recettes accessoires figurent dans la location de compteurs en 2010

La diminution des charges d'exploitation engendre l'amélioration de l'épargne de gestion et la diminution des intérêts permet de conforter l'épargne nette qui progresse de 6.27% par rapport à 2009 :

€	2009	2010	évolution
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 758 293</b>	<b>1 806 974</b>	<b>2,77%</b>
- intérêts	221 451	211 743	-4,38%
<b>Epargne brute</b>	<b>1 536 842</b>	<b>1 595 231</b>	<b>3,80%</b>
- amortissement	632 706	634 366	0,26%
<b>Epargne nette</b>	<b>904 136</b>	<b>960 865</b>	<b>6,27%</b>

L'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Ce ratio devra continuer à faire

l'objet d'une attention particulière pour les prochaines années et il conviendra si nécessaire de réajuster la programmation des investissements en fonction de son évolution.

	<b>BP 2010</b>
Epargne brute	1 595 231 €
Dotations nettes Amort. & Prov.	1 345 246 €
<b>Ratio d'équilibre</b>	<b>1,19</b>

### **Le budget annexe de l'assainissement**

Le budget annexe de l'assainissement s'équilibre à 5 237 535 euros en section d'exploitation et à 12 339 429 euros en section d'investissement.

Le budget assainissement comporte dans ses écritures les comptes du SPANC (service public d'assainissement non collectif) pour un montant global de 34 294 euros dont l'équilibre est assuré par le produit de redevances spécifiques pour 10 000 euros ainsi que par une participation du budget principal pour un montant de 24 294 euros.

#### **2.1 Les dépenses d'investissement**

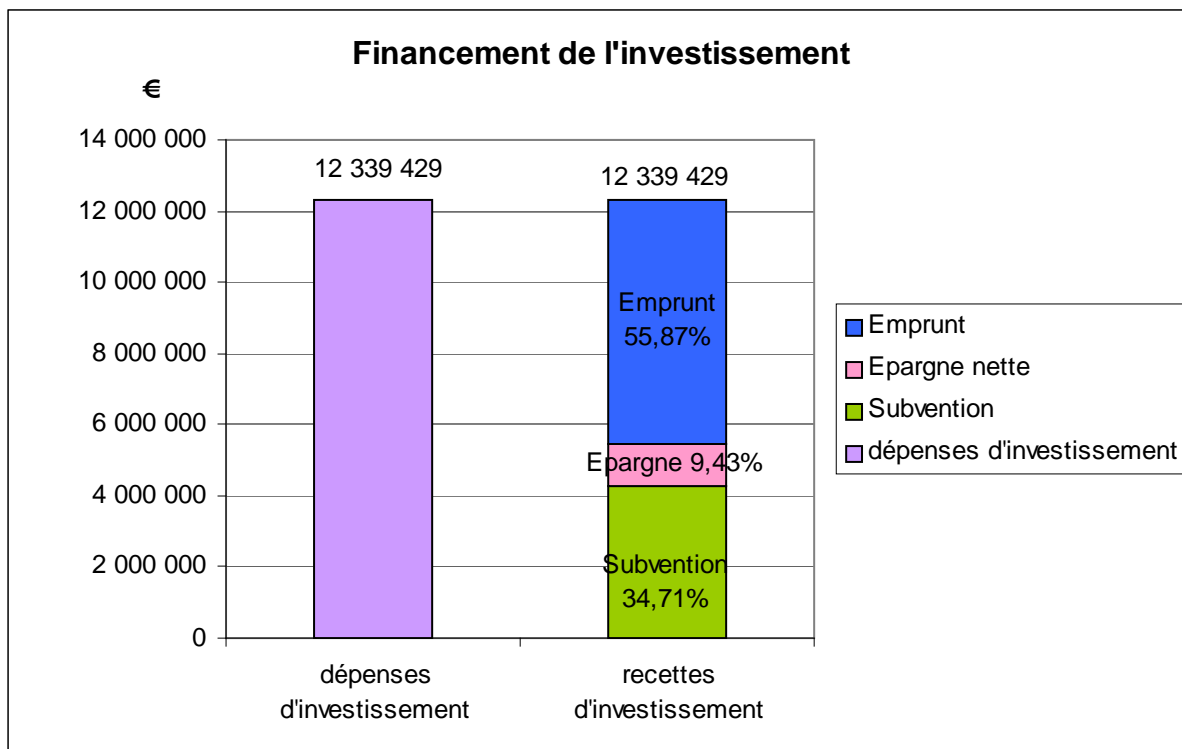
Les dépenses d'investissement pour 2010 s'élèvent à 12 339 429 euros, dont 10 918 634 euros concernent la réhabilitation de la station d'épuration Est. L'opération bénéficiera de 4 094 117 euros de subventions de la part de l'Agence de l'eau.

Parmi les autres dépenses, on peut citer :

- 1 191 500 euros pour les travaux de réseaux
- 31 450 euros pour l'acquisition de matériel de transport
- 25 000 euros de mobilier pour les nouveaux locaux du POST

Les dépenses d'investissement sont majoritairement financées par l'emprunt (56%) ainsi que par les subventions (35%), et de moindre mesure par l'épargne nette (9%) :

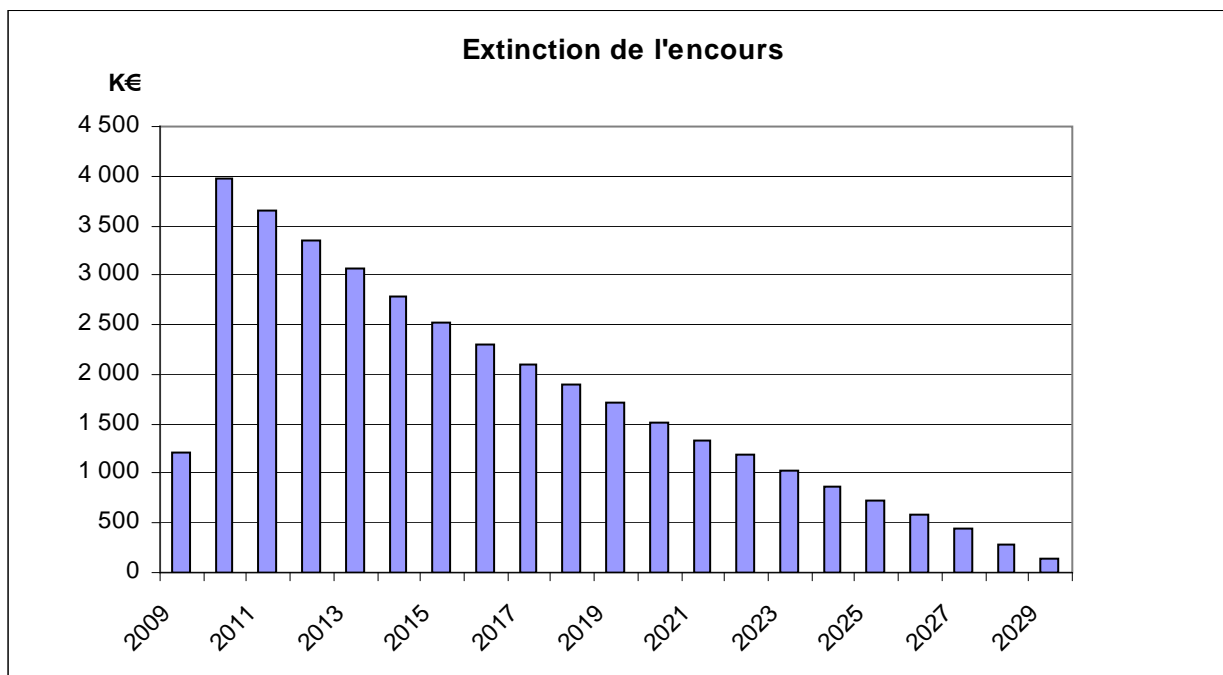
	<b>Financement de l'investissement</b>	
Epargne nette	1 163 131 €	9,43%
Subvention	4 282 617 €	34,71%
Emprunt	6 893 681 €	55,87%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>12 339 429 €</b>	<b>100,00%</b>



Concernant la dette du budget assainissement, l'encours progresse de plus de 2.7 millions d'euros en raison du versement en 2009 de prêts à taux zéro de l'Agence de l'eau pour un montant total de 2 957 999 euros.

	en €			
	2009	2010	Variation	Evolution
Encours au 01/01	1 217 443,52	3 985 381,25	2 767 937,73	227,36%
Annuité nette	190 615,00	327 207,00	136 592,00	71,66%

Le plan d'extinction prévisionnel de l'encours se présente comme suit :



La dette du budget assainissement est entièrement constituée des emprunts à taux zéro de l'Agence de l'eau Seine Normandie. La durée résiduelle est de 16 ans et 6 mois.

## 2.2 La section d'exploitation

Les charges d'exploitation progressent de 1.83% sous l'impulsion des dépenses diverses et notamment des fournitures non stockables et des produits de traitement. L'évolution des charges de personnel est maîtrisée en restant en-deçà du niveau de l'inflation (1.06%).

	<b>BP 2009</b>	<b>BP 2010</b>	<b>Variation</b>
Charges de personnel	2 145 943,00	2 168 640,00	1,06%
Dépenses diverses (achat d'eau-combustibles-frais de gestion...)	1 461 863,00	1 526 188,00	4,40%
<i>dont quote-part de frais d'administration générale</i>	<i>370 083,00</i>	<i>362 278,00</i>	<i>-2,11%</i>
Redevance pour modernisation collecte	1 092 000,00	1 092 000,00	0,00%
Charges exceptionnelles (annul. titres+charges exception.)	51 000,00	51 000,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>4 750 806,00</b>	<b>4 837 828,00</b>	<b>1,83%</b>

Les recettes d'exploitation diminuent quant à elles de 3.33% en raison de la diminution des recettes propres et notamment de la participation du budget principal au SPANC ainsi que de la redevance assainissement. Celle-ci connaît la même problématique que le budget eau quant aux volumes d'eau vendus. Aussi, compte tenu du maintien du prix de la redevance pour 2010, la recette prévisionnelle est alignée sur celle constatée lors du compte administratif 2008.

	<b>BP 2009</b>	<b>BP 2010</b>	<b>Variation</b>
Redevance d'assainissement	3 990 000,00	3 764 804,00	-5,64%
Contribution budget principal pour eaux pluviales	350 577,00	356 840,00	1,79%
Contribution collectivités de rattachement	118 000,00	150 000,00	27,12%
Participation raccordement à l'égout	100 000,00	100 000,00	0,00%
Revenus immeubles	1 100,00	1 208,00	9,82%
Revenus du SPANC *	7 520,00	12 520,00	66,49%
Participation budget principal au SPANC	63 818,00	24 294,00	-61,93%
<b>Recettes propres CUC</b>	<b>4 631 015,00</b>	<b>4 409 666,00</b>	<b>-4,78%</b>
Recettes liées à la qualité de l'épuration :			
- prime pour épuration	656 000,00	650 000,00	-0,91%
-programme qualité	140 000,00	150 000,00	7,14%
Recettes encaissées pour le compte de tiers :			
Agence de l'Eau - redev. moder. collecte	1 092 000,00	1 092 000,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>6 519 015,00</b>	<b>6 301 666,00</b>	<b>-3,33%</b>

\*le budget su SPANC est équilibré à l'intérieur du budget assainissement pour un montant de 34 294€

L'effet ciseau lié à la diminution des recettes entraîne une dégradation de l'épargne de gestion. L'augmentation de l'encours et donc de l'amortissement du capital a une répercussion directe sur l'épargne nette qui diminue de 26.27% (-414 463 euros) :

€	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>évolution</b>
<b>Epargne de gestion</b>	<b>1 768 209</b>	<b>1 490 338</b>	<b>-15,71%</b>
- intérêts	553	0	-100,00%
<b>Epargne brute</b>	<b>1 767 656</b>	<b>1 490 338</b>	<b>-15,69%</b>
- amortissement	190 062	327 207	72,16%
<b>Epargne nette</b>	<b>1 577 594</b>	<b>1 163 131</b>	<b>-26,27%</b>

Le niveau de l'épargne brute suffit à couvrir les dotations aux amortissements et aux provisions. Cependant, ce ratio étant en diminution, il faudra rester vigilant quant à son évolution future.

	<b>BP 2010</b>
Epargne brute	1 490 338 €
Dotations nettes Amort. & Prov.	920 768 €
<b>Ratio d'équilibre</b>	<b>1,62</b>

Pour les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, les 3 prochaines années seront marquées par une période de fort investissement, avec d'un côté le château d'eau et le PLH, de l'autre la réhabilitation des stations d'épuration Est et Ouest. Il conviendra dès lors de veiller au bon équilibre des budgets, qui, vu la maîtrise des charges de fonctionnement, reposera tout d'abord sur le niveau des recettes d'exploitation.

Ceci étant exposé, le conseil est invité à :

- Approuver le budget primitif principal ;
- Approuver le budget primitif lotissements ;
- Approuver le budget primitif activités industrielles et commerciales ;
- Approuver le budget primitif abattoir ;
- Approuver le budget primitif bâtiments d'activité ;
- Approuver le budget primitif de l'eau ;
- Approuver le budget primitif de l'assainissement ;
- Autoriser le versement des subventions inscrites en annexe.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président délégué

Jean LAGARDE